



420, chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES
DEVANT ÊTRE TENUE LE MARDI 25 AVRIL 2023 À 18 H 45

SONT PRÉSENTS :

Direction : Isabelle Roberge

Direction adjointe :

Personnel enseignant : Renée Milot

Marie-Pier Cadieux

Secrétaire : Annie Bergeron

Service de garde : Annie Bergeron

Membre Parents : Roxane Jeannotte

Mélanie Fontaine

Francis St-Germain

Membre de la communauté :

Absences : Patrice Gagnon, Mickaël Dubé,
Josiane Arsenault, Josiane Roy
(substitut)



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

Procès-verbal

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 18h47.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Marie-Pier Cadieux; secondé par: Francis St-Germain

3. Revue, adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2023

Proposé par : Mélanie Fontaine ; secondé par: Renée Milot

4. Parole au public

Madame Fontaine signale qu'il y a beaucoup de matériel qui avait été demandé qui n'a pas encore été utilisé par les élèves. Madame Roberge effectuera un rappel aux enseignants concernant l'importance de fournir des listes de matériel les plus exactes possibles.

5. Points de décision

5.1 Campagne de financement OPP

Une lettre sera envoyée aux parents concernant le retour du souper hot-dog. L'événement aura lieu le 14 juin 2023 de 15h à 16h. Une réflexion est amorcée concernant le procédé pour la vente de la nourriture. L'argent amassée qui sera aura pour but de financer un projet d'amélioration de la bibliothèque.

Proposé par : Marie-Pier Cadieux ; secondé par: Francis St-Germain

5.2 Visite de l'école secondaire

Les six élèves de 6^e année iront visiter l'école Ozias-Leduc le vendredi 5 mai en avant-midi. Le transport sera effectué par des membres du personnel.

Proposé par : Mélanie Fontaine ; secondé par: Renée Milot

5.3 Code de vie et renseignements généraux (agenda)

Madame Roberge nous présente les documents qui feront partie de l'agenda des élèves 2023-2024. Le comité propose de poursuivre avec notre même code de vie qui est encore aussi efficace. Pour ce qui est des renseignements généraux, des précisions ont été apportées concernant la tenue vestimentaire et les appareils électronique.

Proposé par : Marie-Pier Cadieux ; secondé par: Francis St-Germain

CÉ 22-23-30
Lecture et adoption
de l'ordre du jour

CÉ 22-23-31
Revue et adoption
du procès-verbal

CÉ 22-23-32
Campagne de
financement OPP

CÉ 22-23-33
Visite école
secondaire

CÉ 22-23-34
Code de vie et
renseignement
généraux



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

CÉ 22-23-35
Plan de lutte
intimidation

5.4 Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Une mise à jour a été effectuée cette année par le comité. La présentation est quelque peu modifiée. Cependant des objectifs mesurables y ont été ajoutés.

Proposé par : Mélanie Fontaine ; secondé par: Renée Milot

5.5 Montants chargés aux parents

Madame Roberge consulte les parents sur le montant maximum pouvant être exigé pour la réalisation d'activité et de sortie. Les membres du conseil d'établissement ont décidé de fixer le montant à 80\$ considérant la hausse des coûts pour le transport et l'augmentation du coût de la vie en général.

CÉ 22-23-36
Montants chargés
aux parents

Proposé par : Francis St-Germain; secondé par: Marie-Pier Cadieux

5.6 Fonds à destination spéciale

Après analyse des montants présents dans le fond. Un montant de 1107,40\$ (Grand défi Pierre Lavoie), 285,95\$ (dictée PGL), Une ristourne de 264\$ (La pomme verte), 450\$ Ose Entreprendre et deux autres montants de 702,98\$ et 6359.49\$. Il est donc convenu que 2/3 du montant total sera affecté au projet cour d'école et 1/3 sera dédié aux activités pour tous les élèves pour l'année 2023-2024.

CÉ 22-23-37
Fonds à destination
spéciale

Proposé par : Renée Milot; secondé par: Mélanie Fontaine

5.7 Projet de Règlement concernant le traitement des plaintes

La nouvelle *Loi sur le Protecteur national de l'élève* (RLRQ c. P-32.01) a été adoptée en juin 2022. À compter de la rentrée 2023, le Protecteur national de l'élève sera responsable d'un nouveau processus de traitement des plaintes uniforme applicable à toutes les écoles publiques et privées du Québec (préscolaire, primaire, secondaire, FP et FGA). En résumé, cette loi :

- Abroge le processus de demande de révision devant le Conseil d'administration;
- Remplace les protecteurs de l'élève actuels (un par CS et CSS, désignés par le CA) par 13 protecteurs de l'élève régionaux, qui relèvent tous du Protecteur national;
- Prévoit la désignation d'un Responsable du traitement des plaintes (RTP) dans chaque CSS;
- Établit un processus de traitement des plaintes identique pour tous les CSS;



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

Le nouveau processus de traitement des plaintes s'appliquera à toutes les plaintes qui concerneront les services rendus à des élèves ou à des enfants qui reçoivent l'enseignement à la maison. Cela inclut, notamment, l'enseignement, les services complémentaires, le service de garde, le transport, les activités parascolaires, etc.

Le Règlement actuel du CSSP, sur le traitement des plaintes doit donc être abrogé. Toutefois, un nouveau *Règlement sur le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves* doit être adopté. L'adoption de nouveau règlement nécessite une consultation auprès de tous les conseils d'établissement, même si ce règlement ne concerne pas les services rendus aux élèves.

Madame Isabelle Roberge, directrice de l'école a présenté au conseil d'établissement le projet de règlement.

Madame Roxane Jeannotte demande le vote

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Pier Cadieux il est résolu à l'unanimité

Que le conseil d'établissement donne un avis favorable au projet de règlement.

6. Points d'information et discussion

6.1 Projet éducatif / PÉVR

Les travaux avancent lentement et le cheminement suit son cours.

6.2 Organisation scolaire (suivi)

Voici les classes qui sont prévues à l'heure actuelle pour l'année 2023-2024 : Préscolaire 4 ans, Préscolaire 5 ans, une classe de 1^{ère} année, une classe de 2^e année, 2 classes au 2^e cycle et une classe de 5^e et 6^e année au troisième cycle. Dans l'éventualité où une classe supplémentaire devait être ouverte, des aménagements devront être réalisés. La bibliothèque ou le local du service de garde pourront être utilisés.

6.3 Débarcadère et stationnement

Madame Roberge a procédé à l'envoi d'un message aux parents concernant la sécurité aux abords de notre école. Monsieur Mathieu Casgrain du service du transport scolaire du CSSP est venu en fin de journée pour observer le fonctionnement. Il est présentement difficile de faire mieux avec le débarcadère que nous avons. Madame Annie Gaudreault a proposé différentes solutions. Installation d'une clôture devant l'école, installation d'une sonnette de l'autre côté de l'école, effectuer du marquage au sol afin que les élèves sachent où se diriger, faire entrer les



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

élèves plus tôt. En résumé, le stationnement sur le côté ne sera plus accessible en fin de journée lors de la période du service de garde. La solution de clôture l'avant de l'école et de faire du marquage plait aux membres. L'annonce des nouvelles mesures pour assurer la sécurité des élèves sera faite à l'assemblée générale des parents et lors de la rentrée 2023-2024.

6.4 Formation du MÉQ pour les membres du CÉ

Madame Roberge nous rappelle que les nouveaux membres doivent suivre cette formation.

6.5 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (**COSP**) ont pour but d'outiller les élèves dans leur réflexion sur leurs choix professionnels. Ils les incitent à s'engager dans la préparation de leur avenir de la 5^e année du primaire jusqu'à la fin du secondaire. Mme Roberge nous présente les 3 axes exploitées et les activités qui s'y rattachent dans la classe de Véronique. Un document a été remis aux membres.

7. Droit de parole

7.1 Personnel enseignant

Les comités travaillent très fort pour faire vivre de belles activités. Marie-Pier souligne entre autres le travail du comité de la mesure « On bouge ». Les élèves du préscolaire ainsi que du premier cycle ont vécu une belle sortie au musée à Mont-Saint-Hilaire.

7.2 Personnel de soutien

Madame Roxane Jeannotte souligne la semaine du personnel de soutien administratif.

7.3 Service de garde

Nous avons encore plus d'inscriptions pour l'année prochaine. Le plan d'effectif sera élaboré sous peu. Il ne reste qu'une seule journée pédagogique le 9 juin.

7.4 OPP

Une campagne de financement sera réalisée à l'automne. Les membres de l'OPP souhaitent que l'argent amassée servent directement aux élèves. Madame Roxane Jeannotte interpelle les intervenants de l'école afin de connaître leurs besoins.

7.5 Représentant du Comité de parents

Par souci de transparence, Roxane Jeannotte nous fait part d'une problématique qu'elle a rencontré cette année concernant les séances du comité qui se tiennent à Saint-Bruno. Une lettre de sa part a été acheminée au comité.

7.6 Représentant de la communauté.

.....



420, chemin des Patriotes
SAINT-CHARLES-sur-Richelieu (Québec)
J0H 2G0

Tél. : 450 467-0135
stcharles@csp.qc.ca

8. Questions diverses

9. Prochaine rencontre 5 juin 2023

10. Levée de l'assemblée

La rencontre se termine à 20h51

Francis St-Germain; secondé par: Marie-Pier Cadieux

Roxane Jeannotte, présidente

Isabelle Roberge, directrice

CÉ22-23-39
Levée de
l'assemblée
